

Guide de l'éligibilité budgétaire

Mars 2024

Sommaire

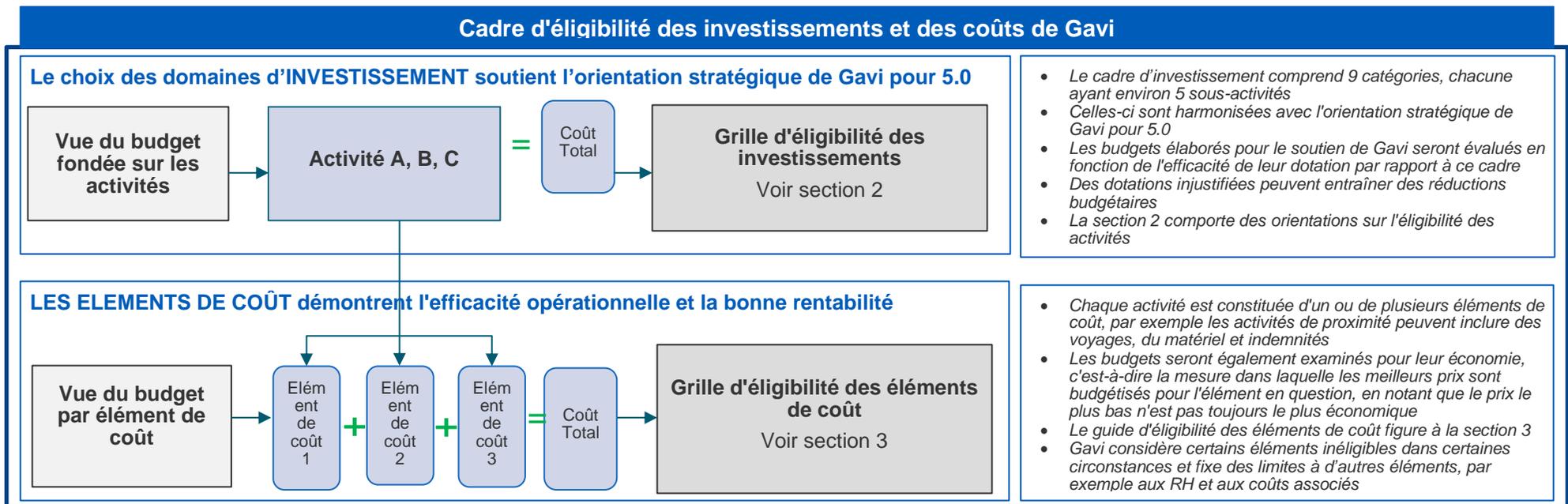
1. Historique et objectif	3
2. Éligibilité des activités	4
3. Éligibilité des éléments de coût.....	10

1. Historique et objectif

Le présent guide a pour but de résumer, à l'intention des candidats de Gavi et des autres parties prenantes, les activités et les coûts qu'elle soutient grâce à ses différents canaux de soutien financier pendant la période stratégique de Gavi 5.0 (2021-25). Il explique également quelles activités et quels coûts peuvent ne pas être éligibles au financement par le soutien en espèces de Gavi¹.

Alors qu'elle offre un certain degré de flexibilité dans la budgétisation, Gavi souhaite orienter les demandes de soutien à Gavi vers des domaines d'importance stratégique harmonisés avec sa stratégie 2021-2025, en mettant l'accent sur l'équité et le maintien, le rétablissement et le renforcement de la vaccination systématique dans le sillage de la Covid-19, tel que déterminé par le Conseil de Gavi. Les activités choisies et les contributions budgétaires doivent suivre les principes de la Théorie du changement et être investies dans des domaines de grande valeur stratégique présentant un rapport qualité-prix optimale. Le cadre budgétaire de Gavi utilise une approche à deux voies, qui comprend à la fois les activités et les éléments de coûts associés. Les deux cadres, ainsi que les tableaux qui leur sont associés, présentés dans les sections qui suivent doivent être lus conjointement comme des orientations complémentaires pour le soutien de Gavi. L'interdépendance entre les deux est décrite ci-dessous:

Figure 1 : Cadre d'éligibilité des investissements et des coûts de Gavi expliqué



2. Éligibilité des activités

Le cadre d'investissement est reflété dans le plan de travail chiffré qui accompagne la Théorie du changement et reflète les principaux domaines d'investissement attendus pour les différentes subventions de soutien en espèces de Gavi. Alors que le contexte est essentiel lors de l'évaluation des budgets des activités, Gavi présente dans le tableau ci-dessous une indication des activités qui sont éligibles ou non selon chaque type de subvention. Les budgets contenant des sommes importantes pour des postes classés "exceptionnellement" éligibles nécessiteront des justifications explicatives solides dans les documents de demande. Veuillez noter que ce tableau d'éligibilité est accompagné d'orientations techniques de financement qui doivent être lues en conjonction avec le guide.

Le tableau ci-dessous donne une indication de quelles activités sont financées par quelle source de financement. L'éligibilité des activités est beaucoup plus vaste et subjective que l'éligibilité des coûts. Lorsqu'une activité est qualifiée "Exceptionnellement" éligible, cela fait référence à une activité pour laquelle la source de financement n'était pas destinée à être utilisée mais qui, dans de rares cas, pourrait être justifiée. Dans la plupart de ces cas, une autre source de financement serait plus appropriée et les exceptions exigent une justification solide avant l'approbation. Exemple: sous Soutien opérationnel, la plupart des investissements en capital de la chaîne d'approvisionnement (catégorie 3) seraient exceptionnels, étant donné que ce type de financement est conçu pour soutenir les coûts opérationnels à court terme associés à une campagne. Lorsqu'il y a une pénurie critique de d'équipement et que l'on peut trouver des économies dans le budget des coûts opérationnels, il est possible de demander à utiliser exceptionnellement le soutien opérationnel pour ces activités.

La touche de couleur suivante est applicable dans les tableaux ci-dessous :

	Éligible
	Exceptionnellement
	Non éligible

Tableau 2.1 : Cadre d'investissement (voir au verso)

Domaines d'investissement	Objectifs	RSS/Assistance pays ciblée	FAE	SIV	Soutien opérationnel	Subventions de transition
1. Prestation de services	1.1 Etendre les services de vaccination pour atteindre les enfants zéro dose et sous-vaccinés et les communautés oubliées.					
	1.2 Intégrer la prestation de services pour améliorer l'efficacité, la régularité et/ou la fiabilité des activités de vaccination planifiées, en mettant l'accent sur les enfants zéro dose et sous-vaccinés et les communautés oubliées					
	1.3 Améliorer la qualité des services et l'expérience des utilisateurs des services de vaccination, y compris en mettant en évidence l'approche sexospécifique					
	1.4 Etablir et/ou poursuivre des partenariats avec des organisations de la société civile pour fournir des services de vaccination					
	1.5 Etablir et/ou poursuivre des partenariats avec les acteurs du secteur privé (à but lucratif), y compris les associations professionnelles, pour atteindre les enfants zéro dose et sous-vaccinés et les communautés oubliées					
	1.6 Tenir compte des considérations sexospécifiques dans la planification et la mise en œuvre des services de vaccination					
	1.7 Concevoir et mettre en œuvre des approches de vaccination tout au long de la vie pertinentes pour les programmes de vaccination soutenus par Gavi (VPH, VAR2)					
	1.8 Autres objectifs de prestation de services	Le cas échéant				
2. Ressources humaines pour la santé	2.1 Améliorer la capacité technique et en gestion des agents de santé en matière de planification, mise en œuvre et suivi des services de vaccination					
	2.2 Améliorer la qualité de la formation préalable en vaccination des médecins, sages-femmes et infirmiers pour la vaccination					

Domaines d'investissement	Objectifs	RSS/Assistance pays ciblée	FAE	SIV	Soutien opérationnel	Subventions de transition
	2.3 Veiller à ce que le personnel de santé chargé de la vaccination bénéficie régulièrement des systèmes de gestion de la performance, y compris la supervision formative et le développement professionnel continu					
	2.4 Améliorer la répartition et la rétention des agents de santé pour améliorer l'accès équitable aux services de vaccination					
	2.5 Prendre en compte des considérations sexospécifiques et de protection dans les politiques et pratiques pertinentes pour les prestataires de soins de santé					
	2.6 Autres objectifs des ressources humaines pour la santé	Le cas échéant				
3. Chaîne d'approvisionnement	3.1 Améliorer la conception du système de la chaîne d'approvisionnement des vaccins pour en améliorer l'efficacité et la disponibilité, en particulier dans le dernier kilomètre					
	3.2 Améliorer la gestion des stocks de vaccins et de dispositifs pour éviter les ruptures de stock au niveau des centres de santé					
	3.3 augmenter la capacité et la qualité de stockage et de distribution des vaccins pour améliorer la disponibilité des vaccins, en particulier dans le dernier kilomètre					
	3.4 renforcer les systèmes d'information sur la gestion logistique pour assurer le suivi en temps réel à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement des vaccins					
	3.5 Améliorer la planification, la coordination et le suivi de la gestion de la chaîne d'approvisionnement à tous les niveaux					
	3.6 Renforcer la gestion des déchets pour réduire le risque d'infection et/ou l'impact environnemental					

Domaines d'investissement	Objectifs	RSS/Assistance pays ciblée	FAE	SIV	Soutien opérationnel	Subventions de transition
	3.7 Autre objectif de la chaîne d'approvisionnement	Le cas échéant				
4. Systèmes d'informations de la Santé ; suivi & capitalisation de connaissances	4.1 Veiller à ce que des informations opportunes et adaptées aux besoins soient disponibles à tous les niveaux du système et qu'elles soient utilisées régulièrement et systématiquement pour améliorer la portée et les performances du programme					
	4.2 Améliorer la capacité, les outils, la production de données factuelles et/ou les systèmes de suivi et d'apprentissage liés à l'utilisation des données, en particulier au niveau infranational					
	4.3 Renforcer les systèmes d'information pertinents pour l'identification et l'atteinte des enfants zéro dose et sous-vaccinés					
	4.4 Renforcer la capacité du pays à détecter, évaluer et répondre aux manifestations post-vaccinales indésirables graves					
	4.5 Etendre les interventions d'information numérique sur la santé en fonction des besoins, des priorités, des plans, des stratégies et de l'état de préparation du pays					
	4.6 Autres objectifs relatifs au système d'information sanitaire et au suivi et évaluation	Le cas échéant				
5. Surveillance des maladies évitables par la vaccination	5.1 Améliorer la disponibilité et l'utilisation de données ponctuelles et précises pour la prise de décisions sur l'introduction du vaccin et le ciblage des campagnes préventives					
	5.2 Augmenter la détection et la réponse en temps opportun aux épidémies de maladies évitables par la vaccination					

Domaines d'investissement	Objectifs	RSS/Assistance pays ciblée	FAE	SIV	Soutien opérationnel	Subventions de transition
	5.3 Intégrer de manière pérenne une surveillance des maladies évitables par la vaccination qui réponde aux besoins du programme de vaccination dans un système national de surveillance des maladies résilient					
	5.4 Utiliser les données de surveillance pour identifier les manières d'améliorer l'efficacité du programme de vaccination dans la prévention des maladies					
	5.5 Autres objectifs relatifs à la surveillance des maladies évitables par la vaccination	Le cas échéant				
6. Génération de la demande et engagement de la communauté	6.1 Soutenir le développement des systèmes d'information et de données sociales et comportementales, y compris l'écoute sociale					
	6.2 Concevoir et mettre en œuvre des interventions pour le changement social et comportemental					
	6.3 Renforcer la capacité à concevoir, mettre en œuvre, suivre et/ou évaluer les activités de génération de la demande à tous les niveaux					
	6.4 Renforcer le plaidoyer pour l'engagement social et politique et accroître la responsabilité pour une vaccination équitable à tous les niveaux					
	6.5 Renforcer le partenariat avec les acteurs locaux et communautaires pour améliorer la demande de la vaccination					
	6.6 Autres objectifs relatifs à la génération de la demande et engagement de la communauté	Le cas échéant				
7. Gouvernance, politique, planification	7.1 Renforcer la capacité des organes de gouvernance/techniques en planification, coordination et suivi des progrès à tous les niveaux, en particulier pour atteindre les enfants zéro dose					

Domaines d'investissement	Objectifs	RSS/Assistance pays ciblée	FAE	SIV	Soutien opérationnel	Subventions de transition
stratégique et gestion du programme	7.2 Renforcer les systèmes de suivi et de gestion des performances du programme à tous les niveaux					
	7.3 Veiller à ce que les considérations d'égalité, d'inclusion et de protection sexospécifique soient prises en compte dans les structures de gestion, les politiques de vaccination, les directives, les pratiques et les mesures de compte-rendu					
	7.4 Autres objectifs relatifs à la gouvernance, politique, planification stratégique et gestion des programmes	Le cas échéant				
8. Financement de la Santé	8.1 Soutenir la planification des coûts d'approvisionnement des vaccins soutenus par Gavi ou non sur la base de prévisions de qualité des vaccins dans le cadre des budgets nationaux et infranationaux de santé					
	8.2 Soutenir la budgétisation et le ciblage des ressources nationales pour la vaccination et/ou les soins de santé primaires, en tenant compte de l'équité					
	8.3 Améliorer l'utilisation et le suivi efficaces des flux de fonds nationaux vers la première ligne, y compris pour atteindre les enfants zéro dose					
	8.4 Autres objectifs relatifs au financement de la santé	Le cas échéant				
9. Gestion des subventions et coûts indirects	9.1 Coûts de la gestion des subventions de Gavi					
	9.2 AT au soutien de gestion de Gavi à la mise en œuvre des subventions					
	9.3 Autres objectifs relatifs à la gestion des subventions et coûts indirects	Le cas échéant				
10. Financement fondé sur résultats	10.1 Financement fondé sur résultats	Le cas échéant				

* Le soutien à l'assistance pays ciblée ne peut pas être utilisé pour financer certains frais non directement liés à la prestation d'assistance technique Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, les matériels (p. ex. les cartes de vaccination et les frais d'impression), l'équipement de laboratoire, les allocations journalières et les salaires des agents de santé

** Les Objectifs marqués "Exceptionnellement" dans le cadre du financement accélérateur de l'équité ne sont éligibles que s'ils permettent directement d'atteindre les enfants zéro dose et les communautés oubliées.

3. Éligibilité des éléments de coût

La dimension coûts de la budgétisation est également importante pour Gavi, car elle démontre que tout est fait pour obtenir la meilleure valeur économique des fonds investis. Les demandeurs de financement doivent éviter d'inclure des dépenses inutiles et non viables dans leur budget. Les tableaux d'éligibilité budgétaire ci-dessous reflètent ce point de vue, certains domaines étant limités totalement ou uniquement à certains seuils. La viabilité est également un principe clé qui sous-tend les tableaux d'éligibilité des coûts et en particulier le statut de transition de chaque pays¹.

Le premier tableau traite du domaine le plus complexe de la budgétisation, à savoir celui des ressources humaines, à la fois le paiement du personnel et les coûts associés à la prestation de services par celui-ci. Il s'appuie sur un guide technique sur les ressources humaines pour la santé. Le deuxième tableau reprend toutes les autres catégories de coûts, soit 10 au total. La philosophie de Gavi sur le soutien aux coûts associés aux RH est qu'ils sont éligibles au financement, à condition qu'il y ait une analyse de rentabilité solide et harmonisée avec les objectifs stratégiques de Gavi et certains "garde-fous" reflétant la perception du risque de Gavi. Certaines limites en place rappellent que Gavi ne doit pas être la seule source de financement des coûts associés aux RH et que les coûts récurrents doivent être réduits au fur et à mesure que le pays quitte le soutien de Gavi. Parmi les autres principes, on peut citer la distinction entre le paiement du service (travail/temps), qui doit être entièrement harmonisé avec les normes nationales, et un recouvrement des coûts pour permettre le service, qui doit avoir un coût raisonnable et pas plus.

¹ [Pour plus d'informations sur la politique d'éligibilité et de transition de Gavi, cliquez ici](#)

Tableau 3.1 : Tableau d'éligibilité des ressources humaines et des coûts associés

Cadre des frais Gavi			Quels sont les coûts éligibles ?		Maximum indicatif en % du montant de la subvention			Autres considérations
Catégorie de dépenses	Description des éléments de coût (cf. Cadre de coûts de Gavi)	PFS ou CR ¹	RSS / Financement accélérateur de l'équité	VIG, OPS, Changement ²	RSS	FAE	VIG, OPS, Transition	
1. Ressources Humaines (RH)	1.1 Salaires et traitements (gestion du programme/personnel administratif) 1.2 Salaires et traitements (personnel de santé, technique et de proximité)	PFS	* Peut servir à la rémunération limitée dans le temps des RH pour les postes de personnel essentiels * Ces postes sont essentiels pour les actions destinées à atteindre les communautés oubliées présentant des nombres importants d'enfants sous-vaccinés ou zéro dose	VIG et subvention de transition: tous les frais sont éligibles Frais opérationnels des campagne Les salaires et traitements (1.1 et 1.2) ne sont éligibles que dans les pays à autofinancement initial	Justification avec principes ³			RSS / Financement accélérateur de l'équité: Pour les pays en phases 1 et 2, un plan établissant comment le pays va prendre en charge ces coûts est nécessaire VIG, OPS, subvention de transition: S/O
	1.3 Suppléments fondés sur les résultats, incitations, primes	PFS	* Les suppléments fondés sur les résultats, incitations, primes ne sont éligibles que s'ils font partie d'un système approuvé et limité dans le temps					S/O
	1.4 Autres paiements pour services d'appui	PFS	* Peut être versé à des travailleurs d'appui non-salariés (p. ex. bénévoles dans les campagnes de vaccination) à des taux approuvés par le CCIA ou une entité équivalente					S/O
2. Frais de transport et de déplacement	2.5 Indemnités journalières /indemnités pour activités liées aux voyages	CR	* Les mécanismes de recouvrement des coûts de RH sont éligibles pour les pays en phase d'autofinancement initial et en phase 1 (c.-à-d. que les pays en phase de transition accélérée ne sont pas éligibles), à condition qu'ils respectent les principes suivants :	VIG, Frais opérationnels de campagne et subvention de transition: tous les frais sont éligibles				S/O
5. Évènementiel	5.1 Indemnités journalières/indemnités pour activités liées aux événements (formations, réunions, ateliers, lancements)	CR	a) les montants reflètent une estimation raisonnable du coût réel de l'activité (à savoir: ils ne contiennent aucun élément d'assistance salariale) b) les taux sont approuvés par le CCIA ou l'organe équivalent					S/O

¹ PFS = rémunération pour services, c.-à-d., paiement pour la fourniture de travail, CR = recouvrement des coûts, c.-à-d. un remboursement ou une contribution aux frais de personnels engagés pour fournir un service.

² Les mêmes critères que la SIV s'appliqueront aux subventions de remplacement et de soutien opérationnel aux campagnes (c.-à-d. que tous les coûts sont admissibles).

³Principes : 1) Alignement 2) Atteindre les enfants et les communautés non vaccinés et l'équité de genre, 3) Facteurs de maturité des pays, 4) Contribution et propriété nationales et des donateurs, 5) Efficacité/efficience, 6) Transformer l'apprentissage et la gestion de la performance, 7) Cohérence/uniformité

Tableau 3.2 : Tableau d'éligibilité des autres éléments de coût

Catégorie de dépenses	Élément de coût	Quels sont les coûts éligibles ?			Maximum indicatif en % du montant de la subvention			Autres considérations importantes (voir également le cadre des coûts de Gavi et les directives pour l'élaboration des budgets détaillés)	
		RSS	FAE	VIG, OPS, Transition	RSS	FAE	VIG, OPS, Transition		
1. Ressources humaines	VOIR TABLEAU 3,1								
2. Frais de transport et de déplacement	2.1 Achat de véhicules				S/O			* Si supérieur à 10% de la subvention totale ou de 500 000 USD, un plan de répartition doit être fourni, montrant les affectations, avec un lien clair aux zones de renforcement avec le nombre élevé de zéro dose * Si le seuil ci-dessus s'applique, il faut fournir des preuves d'une prise en compte adéquate de la faisabilité des alternatives (p. ex. location, prise à bail)	
	2.2 Location de véhicules				<10 %	<20 %	<10 %	* Ces frais récurrents doivent être réduits à zéro, avant qu'un pays quitte le financement de Gavi	
	2.3 Carburant pour les véhicules								
	2.4 Entretien des véhicules				S/O			* Ces frais récurrents doivent être réduits à zéro, avant qu'un pays quitte le financement de Gavi	
	2.5 Indemnités journalières/indemnités pour activités liées aux voyages	VOIR TABLEAU 3,1							
	2.6 Autres frais de transport				S/O			* Ces frais récurrents doivent être réduits à zéro, avant qu'un pays quitte le financement de Gavi	
3. Services Professionnels Externes (SPE)	3.1 Frais de consultance				S/O			* Les honoraires de consultants/professionnels doivent être conformes aux pratiques du marché local, régional et international, en fonction du type d'assistance technique fournie. En général, pour les consultants internationaux, les honoraires ne doivent pas dépasser les taux internationaux normalisés de l'ONU ; pour les consultants locaux et/ou régionaux, les honoraires ne doivent pas dépasser les tarifs locaux normalisés de l'ONU. * Les frais d'assistance technique doivent inclure uniquement la partie supplémentaire qui ne peut autrement être fournie par les ressources à disposition du programme, dont celles provenant du Cadre d'engagement des partenaires de Gavi.	
	3.2 Frais des agents fiscaux/fiduciaires								
	3.3 Frais d'audit externe								
	3.4 Autres frais de SPE								

Catégorie de dépenses	Élément de coût	Quels sont les coûts éligibles ?			Maximum indicatif en % du montant de la subvention			Autres considérations importantes (voir également le cadre des coûts de Gavi et les directives pour l'élaboration des budgets détaillés)	
		RSS	FAE	VIG, OPS, Transition	RSS	FAE	VIG, OPS, Transition		
4. Produits, consommables et équipements médicaux	4.1 Fournitures pour les séances de vaccination				S/O	S/O	S/O	* Toute impression de carnets/registres de vaccination doit être clairement liée aux hypothèses de population cible. L'intégration des différentes campagnes/introductions sera encouragée chaque fois que cela est possible pour éviter les doublons de coûts. Impression des carnets de vaccination <u>autorisée seulement s'ils sont mise gratuitement à disposition</u> des bénéficiaires *EPI/PLI voir 4.4	
	4.2 Fournitures pour la gestion des déchets							> 1-2%	* Veuillez noter que le sous-investissement dans ce domaine peut avoir un impact sur l'évaluation des demandes de soutien aux coûts de fonctionnement.
	4.3 Frais d'équipements de santé et d'entretien							S/O	
	4.4 Autres produits, consommables et équipements de santé							S/O	* EPI/PCI : uniquement éligible dans des circonstances exceptionnelles, lorsqu'une grave pénurie risque d'entraver les activités de vaccination essentielles. Les pays devraient avoir des plans nationaux complets. Toute demande doit attester du manque de financement que Gavi est invitée à soutenir. Gavi se réserve le droit de ne pas approuver les demandes exceptionnelles d'EPI
5. Événementiel (formations, réunions, ateliers, lancements)	5.1 Indemnités journalières/Indemnités liées aux événements	VOIR TABLEAU 3.1						* Gavi déconseille les investissements dans les modèles traditionnels de formation présentielle (en salle de classe) et soutient les stratégies numériques pour le renforcement des compétences (p. ex. l'apprentissage en ligne)	
	5.2 Autres frais (locaux, séjour, animation, matériel, etc.)				S/O				
6. Chaîne du froid	6.1 Equipement lourd de la chaîne du froid				S/O	S/O	S/O	* Le catalogue de l'UNICEF doit servir de référence pour les coûts unitaires	
	6.2 Véhicules frigorifiques								
	6.3 Petit équipement CDF								
	6.4 Frais de fonctionnement et								

Catégorie de dépenses	Élément de coût	Quels sont les coûts éligibles ?			Maximum indicatif en % du montant de la subvention			Autres considérations importantes (voir également le cadre des coûts de Gavi et les directives pour l'élaboration des budgets détaillés)
		RSS	FAE	VIG, OPS, Transition	RSS	FAE	VIG, OPS, Transition	
	d'entretien de la chaîne du froid							
	6.5 Investissement conjoint pour la POECF							
	6.6 Autres frais associés à la chaîne du froid							
7. Infrastructures (INF) et équipements non médicaux (ENM)	7.1 Construction et rénovation				S/O			* Gavi ne soutient qu'exceptionnellement la construction de projets à grande échelle, et plus probablement selon une modalité de financement conjoint.
	7.2 Mobilier et accessoires							
	7.3 Equipement informatique, téléphonie, logiciels et connectivité							
	7.4 Autres frais d'infrastructures et d'équipement et entretien non médicaux							
8. Matériel de communication et publications	8.1 Imprimés				S/O			* De grandes quantités de supports de communication imprimés, répétés pour chaque nouvelle activité/événement, sont fortement déconseillées, les médias électroniques étant privilégiés
	8.2 Spots et programmes télévisés et radiophoniques							
	8.3 Matériel promotionnel (non imprimé)							
	8.4 Autres matériels de communication et publications							
	9.1 Frais administratifs				S/O			

Catégorie de dépenses	Élément de coût	Quels sont les coûts éligibles ?			Maximum indicatif en % du montant de la subvention			Autres considérations importantes (voir également le cadre des coûts de Gavi et les directives pour l'élaboration des budgets détaillés)
		RSS	FAE	VIG, OPS, Transition	RSS	FAE	VIG, OPS, Transition	
9. Administration de programme (AP)	9.2 Coûts de soutien aux programmes - UNICEF				Selon l'accord cadre			* Coûts contractuellement convenus selon un accord de subvention signé avec les partenaires (7% pour l'OMS, 5 ou 8% pour l'UNICEF) * L'accord tripartite conclu avec l'UNICEF sera privilégié chaque fois que cela sera possible pour bénéficier du taux réduit (5%)
	9.3 Coûts de soutien aux programmes - OMS							
	9.4 Autres coûts inhérents à l'administration des programmes				<10 %			
10. Financement conditionné aux résultats	10.1 Financement fondé sur résultats				S/O			